



BACTITEXT

NETTOYANT à FONCTIONS DÉSINFECTANTES PROFESSIONNEL pour les FIBRES TEXTILES en MILIEU HOSPITALIER – CENTRE de SPORT



PROPRIETES :

BACTITEXT est miscible dans l'eau en toutes proportions, non caustique, non corrosif, très économique par sa faible concentration d'utilisation et permet une désinfection des textiles en trempage manuel ou en machine. Est compatible, dans les concentrations d'emploi préconisées, avec les caoutchoucs, matières plastiques, textiles, fibres naturelles ou synthétiques et autres supports usuels.

De par la basse tension superficielle des solutions dans l'eau, BACTITEXT se diffuse rapidement dans l'eau et pénètre en profondeur les fibres textiles, les supports poreux.

Activité bactéricide en conditions de saleté (substance interférente : albumine bovine à 3 %) selon norme Afnor **NF EN 1276** (P.V. NL/99351) : sur germes tests : *Pseudomonas Aeruginosa* CIP 103467, *Escherichia Coli* CIP 54127, *Staphylococcus Aureus* CIP 4.83, *Enterococcus hirae* CIP 5855, à la concentration de 1 % (v/v) – 10 mn.

BACTITEXT est stable en eau de dureté élevée, réduit les risques de propagation des microorganismes sur les objets, surfaces, supports utilisés en commun et évite le développement de mauvaises odeurs provenant du développement de microorganismes notamment des moisissures qui peuvent être de surcroît par leur croissance, à l'origine de l'apparition de taches sur les supports, les textiles, odeurs de moisi, etc...

BACTITEXT est de caractère ionique positif qui confère aux fibres textiles un pouvoir antistatique (entrave l'apparition des charges électrostatiques), favorise l'obtention de fibres souples.

BACTITEXT est utilisé dans les hôpitaux, maisons de retraite, centres de soins, collectivités, nettoyage et désinfection des tatamis de judo et des salles de sports, etc...

COMPOSITION :

Préparation à base de fonctions biocides, dérivés de sels d'ammonium quaternaires, d'agent dispersant favorisant l'abaissement de la tension superficielle et renforçant l'activité.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

MODE D'EMPLOI :

En cas de supports ou surfaces particulièrement sales ou encrassées, effectuer un pré lavage suivi d'un rinçage complet.

Appliquer ensuite BACTITEXT en nettoyage désinfection terminale pour une action bactéricide fongicide sur les supports, objets, fibres textiles naturelles ou synthétiques, vêtements, alèses, tapis de sols, moquettes, etc.

EN MACHINE: pendant le cycle de rinçage à la dose de **1 litre pour 100 kg** de fibres textiles.

EN MANUEL : **par immersion** dans un bac contenant une solution à **1%** dans l'eau. Laisser au contact 10 minutes. Terminer, selon le cas, par un rinçage ou essorage court.

par pulvérisation imprégnation des supports ne pouvant être immergés à l'aide **d'une solution à 1%**.

Laisser agir 10 minutes et procéder, selon le cas, à un rinçage, essorage ou essuyage court à l'aide d'une lingette absorbante à usage unique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



DANGER

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Usage Biocide TP 02

CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL AMMONIUM 75 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ».

Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon. L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures dans le cas où il n'y a pas rinçage de la surface. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné

Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits tels que savons et substances de caractères anioniques.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : GWV0-20JW-M00P-5SX6